

Plan de déplacements

Pour un centre-ville plus sûr et apaisé

A partir du lundi 30 octobre prochain, la vitesse dans le centre-ville de Lisieux sera limitée à 30km/h.

« Le centre-ville de Lisieux se parcourt facilement à pied ou par des moyens de transports doux (piétons, deux roues, trottinettes, skates, etc.). Afin de favoriser ces modes de déplacements, nous avons souhaité réduire la vitesse des automobilistes dans l'hyper-centre à 30km/h » explique Bernard Aubril, Maire de Lisieux.

« La limitation à 30km/h est destinée à apaiser la circulation en centre-ville en donnant plus de place à tous, tout en préservant la sécurité de chacun. Cette limitation permettra également de diminuer les nuisances sonores et la pollution. Il faut savoir qu'en moyenne les véhicules circulent à 18,9km/h dans les centres villes : ce changement ne va pas trop impacter les habitudes des automobilistes, du moins ceux qui conduisent avec un minimum de bon sens ».

Une circulation repensée

Toujours dans un souci de sécurité, les places de stationnement de la rue Henry Chéron, entre la rue du Paradis et la place Mitterrand (côté Cathédrale), ont été supprimées afin d'élargir la voie et permettre un passage plus fluide des véhicules. C'est ainsi que le panneau « Interdiction de tourner à gauche » à l'intersection de l'avenue Victor Hugo avec la rue Henry Chéron a pu être supprimé. Pour rappel, sachez aussi que depuis le mois d'août, la circulation et le stationnement de la rue Aristide Briand se font en sens unique de la rue Henry Chéron vers la rue Saint Jacques.

« Toutes les mesures prises dans le cadre du plan de déplacements /stationnement visent à améliorer le partage de la voie publique. On fluidifie les déplacements de toute nature pour que chacun puisse vivre le centre-ville en toute sécurité ».

CONTACT PRESSE

Daniela BOYER • Chargée de Communication

Mairie de Lisieux • 21, rue Henry Chéron • CS 87 222 • 14107 LISIEUX Cedex

Tél. 02 31 48 41 50 • dboyer@ville-lisieux.fr

> www.ville-lisieux.fr